Fiche

Règle générale

• L'adjectif qualificatif s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte et cela **quelle que soit sa fonction** par rapport à ce nom.

• Dans l'exemple qui suit, c'est Gaspard, l'un des rois mages qui raconte son voyage vers Bethléem.
« *Il ne nous fallut pas moins de dix jours de progression* ***laborieuse*** *à travers des gorges* ***dominées*** *par des sommets* ***enneigés****, paysage totalement* ***nouveau*** *pour nous, avant de déboucher sur la plaine* ***littorale****. Notre soulagement fut* ***immense*** *de découvrir enfin l'horizon* ***marin****.* » (Michel TOURNIER, *Gaspard, Melchior et Balthazar*)

- L'adjectif *laborieuse*, épithète liée du nom *progression*, s'accorde avec ce nom au féminin singulier.
- De même, les adjectifs (ou participes employés comme adjectifs) *dominées, enneigés, nouveau, littorale, marin* s'accordent chacun avec le nom auprès duquel ils remplissent la fonction d'épithète.
- L'adjectif *immense*, lui, est attribut du sujet *notre soulagement* ; il s'accorde, au masculin singulier, avec le nom noyau de ce GN.

Cas particuliers

• Quand l'adjectif fait partie d'un **groupe nominal comprenant un complément du nom**, l'accord se fait, selon le sens soit avec le nom noyau soit avec le complément du nom.
« *Pour quitter Méroé, j'ai dû me résoudre à user du grand palanquin royal de laine rouge* ***brodée*** *d'or et* ***surmonté*** *d'une flèche de bois.* » (*op. cit.*)

Dans le groupe nominal organisé autour du nom *palanquin*, *brodée* s'accorde au féminin singulier avec le nom *laine* tandis que *surmonté* s'accorde, lui, au masculin singulier, avec le nom *palanquin*.

• Quand **le groupe nominal comprend plusieurs noms coordonnés**, l'adjectif, qui se rapporte à ces noms, se met au masculin pluriel si l'un au moins des deux noms est masculin (on dit que « le masculin l'emporte sur le féminin »).
« *Je me retirai à mon tour pour me parfumer et me débarrasser des armes et des bijoux* ***royaux****.* » (*op. cit.*)

• Les **adjectifs de couleur** s'accordent normalement. Ils sont cependant invariables :

- si l'adjectif est lui-même qualifié : *des cieux bleu pâle* ;
- s'ils évoquent une couleur mixte : *des étendards rouge et vert* ;
- s'il s'agit de noms employés comme adjectifs *: des traces marron, des reflets orange.*

Remarque : on écrit *des rubans rose****s****, des fleurs pourpre****s****, des joues écarlate****s*** car ces trois noms ne sont plus sentis comme tels.

• Quand l'adjectif est **composé de deux adjectifs**, ils prennent tous les deux la marque du pluriel : *des cerises aigre****s****-douce****s****.*
Toutefois le premier élément reste invariable s'il a valeur d'adverbe : *des rayons ultr****a****-violet****s****.*

© 2000-2025, Miscellane